



Amiante et nos responsabilités de maître d'ouvrage

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ▶ Identifier les caractéristiques et les propriétés de l'amiante.
- ▶ Où trouver de l'amiante.
- ▶ Reconnaître les lieux et les matériaux pouvant contenir de l'amiante.
- ▶ Maîtriser les responsabilités incombant aux maîtres d'ouvrage.
- ▶ Appliquer les mesures préventives.
- ▶ Prescrire et suivre une intervention en présence de MCA.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Le formateur alternera entre de la transmission de connaissances/compétences et les cas pratiques pour favoriser l'acquisition par les stagiaires.
- ▶ Matériel pédagogique : support de formation PPT.
- ▶ Activité interactive : temps d'échanges avec les participants.

MODALITÉS DE POSITIONNEMENT ET D'ÉVALUATION

Modalités de positionnement :

- ▶ Entretien avec l'équipe pédagogique en amont et le client ou son représentant pour l'identification des besoins des bénéficiaires.
- ▶ Autopositionnement sur des compétences.
- ▶ Recueil des attentes des bénéficiaires par le formateur en début de session.

Modalités d'évaluation des acquis :

- ▶ Pendant la formation, validation des acquis en temps réel par le questionnement et la contribution des stagiaires.
- ▶ En clôture de session, bilan de fin de formation individuel réalisé par le formateur.
- ▶ Evaluation de la satisfaction à chaud.
- ▶ Evaluation du transfert des acquis en situation professionnelle via les évaluations à froid notamment dans le cadre des entretiens professionnels et annuels.
- ▶ Mise en place de mesures correctives si nécessaire.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- ▶ Pour accéder à cette formation, il faut en faire la demande lors des entretiens de développement ou lors de la campagne de recueil des besoins en formation.
- ▶ L'accord hiérarchique est nécessaire.
- ▶ Les délais d'accès sont variables et dépendent du calendrier des formations.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- ▶ Nous sommes disponibles pour échanger avec vous sur vos besoins afin de mettre en place les solutions optimales pour vous accueillir.
- ▶ Merci de nous envoyer un message sur la boîte mail IHC.

Formation présentielle

Durée : 7 heures

PUBLIC

Chargé(e)s d'opérations immobilières
Chargé(e)s de patrimoine
Technicien(ne)s

PRÉ-REQUIS

Maîtriser la langue française

INTERVENANT

Formateur expert en sécurité

LIEU

Sessions inter : Metz ou Paris
Sessions intra : selon demande

TARIF

Nous consulter

CONTACT

ihc@batigere.fr
03 87 39 57 03

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1 / 1

1. Les maladies liées à l'amiante

- ▶ Le risque porte principalement sur les professionnels de l'amiante

2. La réglementation amiante

- ▶ Les différents types de diagnostics : DTA, DAT, DAPP, démolition, etc.
- ▶ Les obligations réglementaires vente et location
- ▶ Les problématiques liées au diagnostic avant-travaux...
- ▶ Savoir bien lire un diagnostic
- ▶ Savoir bien lire un mode opératoire

3. Les responsabilités des maîtres d'ouvrage

- ▶ Quelles responsabilités incombent au donneur d'ordre ?
- ▶ Quelles mesures doit-il prendre en fonction des situations (vente, location, travaux...) ?
- ▶ Quelles mesures préventives prendre en cas de présence d'amiante ?
- ▶ Dans quel cas réaliser des mesures d'empoussièrement ?
- ▶ Qu'est-ce que la sensibilité analytique et laquelle demander au laboratoire ?
- ▶ Les travaux pouvant être réalisés en présence d'amiante (différence entre ss4 et ss3)